

au à la recette imprécise



paiement Carte bancaire et prix affichés menacés ?

B.J.

S'arrêter à une station-service, sortir sa carte de banque et faire le plein : une habitude bien ancrée qui pourrait disparaître à l'avenir - du moins si l'on en croit certains acteurs de la future mobilité électrique. Comment paiera-t-on pour recharger sa voiture ? Notamment via un « MSP », qui fera le lien entre votre portefeuille et le « CPO », par le biais de votre smartphone.

Du charabia ? Effectivement. Pour le comprendre, commençons par la base : la borne sur la voirie ou dans un parking public, par le biais de laquelle vous allez charger votre voiture, si vous ne l'avez pas fait à votre domicile ou chez votre employeur. Cette borne est physiquement alimentée par un « CPO », un opérateur de borne de charge ou *Charge Point Operator*, qui l'a installée et en assure aussi la maintenance : TotalEnergies ou EnergyDrive le long des voiries à Bruxelles par exemple, ou Allego sur de nombreuses routes flamandes, notamment.

Le principe, tel qu'il est dessiné au niveau européen, est que ces bornes soient « interopérables » : n'importe qui pourra recharger sa batterie n'importe où, dans le domaine accessible au public bien entendu.

Pour payer, vous n'allez plus glisser votre carte dans un terminal de paiement. Vous allez débloquer la charge par le biais de l'application ou d'une carte d'identification d'un « MSP », un *Mobility Service Provider* ou fournisseur de mobilité électrique qui débitera votre

compte pour payer l'opérateur du montant de votre charge. Il y a dans ce domaine des géants comme Chargemap notamment, sachant que des opérateurs de bornes (CPO) peuvent aussi offrir des services de MSP : si vous avez un compte chez TotalEnergies ou chez Shell, par exemple, vous pouvez déjà accéder à des milliers de points de charge en dehors de leurs réseaux.

Tout cela, du chargement au paiement, va donc se passer par le biais de l'écran de votre smartphone. A terme, il n'est pas impossible que la voiture elle-même remplace le smartphone et serve d'interface : vous branchez la prise et le paiement est effectué automatiquement...

Une borne, des prix différents

Fort bien ? Tout le monde n'est pas de cet avis. Car, en l'espèce, risquent de disparaître deux éléments importants pour le consommateur : le choix du mode de paiement, à savoir la carte banque de banque (on n'évoque même pas le liquide...), mais aussi l'affichage des prix, qui soit ne sera pas indiqué sur la borne, soit ne sera indiqué qu'en fonction de l'utilisateur et de son type de contrat, chaque organisme utilisant sa propre tarification (à la minute, au kilowattheure, selon le moment de la journée, avec ou sans abonnement, notamment).

Le résultat, c'est qu'au lieu de payer un même prix à la même pompe, le consommateur risque de payer un prix différent de celui qui l'a précédé ou va lui succéder. Comme dans un avion, par exemple, où votre voisin n'a vraisemblablement pas

payé le même prix que vous pour le même déplacement, en fonction du site de réservation ou du moment où il a passé commande.

Au cabinet de la secrétaire d'Etat en charge de la protection des consommateurs, Eva De Bleeker (OpenVLD), on tient à préciser que rien n'est encore figé. « La question de la tarification fait l'objet d'un débat approfondi au niveau européen », nous dit-on. « Une discussion est en cours sur la manière dont les informations doivent être indiquées. Soit les principes généraux actuels concernant l'indication des prix doivent être maintenus, soit une possibilité de dérogation très claire est prévue. Une concertation aura lieu prochainement avec le SPF Economie et le secteur privé. »

Du côté du Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc), on estime que le futur règlement européen, qui est en discussion au Parlement européen et devrait s'imposer à terme à tous les Etats membres, doit être amendé. « On va arriver dans un marché de masse et il faut éviter que seuls les geeks s'y retrouvent », argumente Robin Loos, responsable des dossiers de mobilité durable. « Nous ne sommes pas contre l'idée de contrats de fourniture, la concurrence pouvant faire baisser les prix, mais il faut une meilleure accessibilité et une transparence sur les prix avec, par exemple, une uniformisation en euros/kWh. En l'état, l'argument de la facilité, vendu par les MSP, ne tient pas la route et induit plutôt l'impression d'une jungle. Il faut absolument imposer de la transparence et de la clarté. »

20011536

Ma maman, elle est propriétaire à 0,000001% de ma marque de vêtements préférée.

Et la tienne ?

Vous aussi, devenez un tout petit peu le chef des plus grandes entreprises en investissant maintenant dans des actions. Sur la nouvelle plateforme de MeDirect, vous investissez plus facilement que jamais avec des prix en temps réel. Disponible sur ordinateur et sur smartphone !



*action soumise à des conditions. Investir comporte toujours des risques.



medirect
Think ahead. Bank ahead.